



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2015

MAIRIE D'YQUEBEUF

L'an deux mil quinze, le sept avril à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune d'Yquebeuf, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Georges MOLMY.

ETAIENT PRESENTS : M. MOLMY, Maire, M. VATELIER et Mme LAURENT, Adjoints, Mmes AUBER, ALLEAUME et DELETTRE, MM. BERNIER, CARCEL et DOUYERE.

Absent(s) excusé(s) : M. LECLERC (donne pouvoir à Mme LAURENT) et Mme PETIT.

Secrétaire de séance : Mme ALLEAUME.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2015 est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015 : M. le Maire soumet au conseil municipal le vote des taux des taxes locales ; elles restent identiques à l'année précédente :

- Taxe d'habitation : 14,24 %
- Taxe foncière bâti : 14,13 %
- Taxe foncière non bâti : 34,68 %
- CFE : 19,07 %.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les taux présentés pour l'année 2015.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 : M. le Maire procède à la lecture du Budget Primitif 2015. Il propose au conseil municipal de procéder au vote par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 319 265 € en section de fonctionnement, et à 311 159 € en section d'investissement.

RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT EN COURS : M. le Maire rappelle que la commune a contracté en 2008 un emprunt pour l'enfouissement des réseaux (90 000 €) et pour la construction de l'Espace Arts & Cultures (110 000 €). Il est désormais possible de renégocier ces prêts dans la mesure où ils financent des biens qui ont une durée de vie estimée supérieure à 20 ans. Dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment communal et de rénovation de la toiture du bâtiment adjacent à la mairie, la commune envisage de réaliser un emprunt de 50 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à M. le Maire pour l'étude du réaménagement du prêt actuel et l'autorise à signer les documents afférents.

SDE76 – MARCHE D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le SDE76 propose un service collectif d'entretien de l'éclairage public aux communes adhérentes pour la période allant du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2018. Etant donné que la commune ne dispose pas d'éclairage public, excepté l'éclairage de l'église, le conseil municipal ne juge pas utile d'adhérer au service proposé.

MANDAT SPECIAL POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS : M. le Maire explique au conseil municipal qu'il a avancé des frais de déplacement pour se rendre à une réunion relative au transport scolaire des élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne l'autorisation à l'unanimité au remboursement des frais de M. le Maire dans le cadre de ce déplacement et pour des déplacements à venir, rendus nécessaires dans le cadre de sa mission d' élu.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS :

- **Syndicat Intercommunal Jean Delacour à Clères :** le budget primitif 2015 reste stable. Il y a très peu d'impayés.
- **Ecoles de Cailly :** les classes seront plutôt chargées à la rentrée 2015.
- **C.C.M.E. :** Les modalités d'application des fonds de concours restent uniquement basées sur l'investissement donc fortement impactés par la longueur de voirie des communes qui va de 3 à 14 km. Suivant les communes, le coût annuel par habitant évolue de 7 € à 77 €. La commune maintient sa position de non-adhésion compte-tenu de ces modalités. Cette mise en place de l'inégalité intercommunale et de la réduction de la solidarité intercommunale engendreront un coût insupportable pour notre village (augmentation des impôts de 33%).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Bruits de voisinage : les élus souhaitent que les règles de bruits de voisinage soient à nouveau diffusées.
- Dans le cadre de l'échange avec la commune de la Neuveville-sous-Montfort, c'est Yquebeuf qui se déplace dans les Vosges cette année pendant le week-end de l'Ascension.
- La fête des voisins est prévue le vendredi 29 mai 2015.
- Mme DELETRE pose la question de l'installation d'un abribus à la sente à paniers. Le dossier est en attente de subvention.
- Il est à prévoir l'installation d'une poubelle près de la mairie, et le remplacement de la poubelle à l'abribus du cimetière.
- Intervention de Mme BOULANGER à la fin de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

Ce compte-rendu ne constitue pas le registre des délibérations.